

Pleine-Fougères

BULLETIN MUNICIPAL ville-pleine-fougeres.fr



JANVIER 2024
N° 63



Page 4



Hall/ vestiaires /local associatif /sanitaires

Page 19



Page 5





SOMMAIRE

Le mot du Maire..... 2

Actualités municipales 3/9

L'urbanisme 10

L'environnement10/11

La mairie communique 12/18

Le Focus19/21

Communauté de Communes22

Les Associations..... 23/29

Commission Animations.... 30/31

BULLETIN MUNICIPAL/
JANVIER 2024/N°63

Responsable de la Publication :

Louis Thébault - La Commission

Animations - Conception, impression :

IMPRIMERIE NOUVELLE -

DOL DE BRETAGNE -

Ce numéro est édité et mis en ligne sur le
site de la Mairie.



Le mot du Maire

Chers Pleine-Fougérais et Pleine-Fougères,

Une année s'achève avec son lot d'activités, de joies et de périodes plus difficiles en particulier, il y a quelques semaines, dans notre EHPAD.

Je voudrai tout d'abord, transmettre à nouveau en mon nom et en celui des Pleine-Fougérais, toutes mes condoléances aux familles dans le deuil après ce terrible drame.

La commune souhaite également apporter tout son soutien aux équipes de salariés de l'établissement de Pleine-Fougères qui ont été en première ligne et qui ont assumé avec professionnalisme leur travail.

Nous savons que malheureusement le risque zéro n'existe nulle part, cependant nous aurions tous souhaité et les familles en particulier, un échange plus constructif dans la gestion de cette crise.

La fin de l'année approche, je vous offre à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour 2024 :

- Vœux de bonheur

- Vœux de joie

- Vœux de réussite dans vos activités et également des vœux de solidarité.

Que chacun d'entre nous puisse rester attentionné aux voisins, à nos aînés, à nos jeunes.

Bref, que 2024 continue à nous apporter la solidarité et le bien vivre à Pleine-Fougères.

Bonne année à toutes et à tous.

**Le Maire,
Louis Thébault**

Conseil Municipal du 9 octobre 2023

Rénovation de l'École Publique 3^e tranche : avenant n°3 au contrat de maîtrise d'œuvre. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, décide : d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3 à la maîtrise d'œuvre d'un montant de 10 714 € HT soit 12 856,80 € TTC.

Lotissement Le Clos Michel : vente du lot n°19 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de : vendre à Monsieur BLOT et à Madame RACINE, le lot n°19 du lotissement Le Clos Michel d'une contenance totale de 409 m² moyennant le prix de 32 392,80 € TTC.

Validation de l'opération de logements, 1 rue de Rennes, par Émeraude Habitation Suite à la proposition d'Émeraude Habitation en date du 19 septembre 2023 pour la réalisation de trois logements T3 dans le bâtiment existant et la création de deux logements neufs. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : d'approuver la proposition d'Émeraude Habitation.

Capture et gestion de fourrière animale - Contrat avec la Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales (SACPA): renouvellement Le contrat arrivant à échéance le 31 décembre 2023, il y a lieu de le renouveler. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de : renouveler le contrat avec la société SACPA pour une durée de quatre ans à hauteur de 1770,89 € HT par an.

Conseil Municipal du 6 novembre 2023

Installation d'un nouveau conseiller municipal Suite à la démission pour raisons professionnelles de Madame Laëtitia Lenfant, elle est remplacée par Monsieur Rémi Sorin selon l'ordre de la liste des élections municipales.

Salle Serge Gas : approbation de devis pour la mise aux normes du tableau électrique En raison de la nécessité de mettre aux normes le tableau électrique de la salle Serge GAS. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise E.G.A.O électricité/ALELEC d'un montant de 12 710€ HT pour la mise aux normes du tableau électrique de la Salle Serge Gas.

Cimetière : demande de subventions Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer la demande de subventions au titre de la DETR, du «Fond Vert», de la DSIL ainsi qu'auprès d'autres financeurs pour les travaux de réaménagement du cimetière.

Renforcement de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.) : demande de subvention DETR Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention DETR au titre des équipements de défense incendie.

Vidéoprotection communale : demande de subventions Suite à l'avis favorable du commandant de groupement de gendarmerie pour la réalisation d'un diagnostic de vidéoprotection.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : d'autoriser Monsieur le Maire à demander des subventions au titre de la DETR, du FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance), de la DSIL ainsi qu'auprès d'autres financeurs pour la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection au sein de la commune.

Plan Local d'Urbanisme : arrêt du projet de révision Après présentation du bilan de concertation fait par Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : d'approuver le bilan de la concertation et d'arrêter le projet de PLU; de soumettre pour avis le projet de PLU aux Personnes Publiques Associées et de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour poursuivre la procédure d'élaboration du PLU : transmission pour avis aux personnes publiques associées, saisine de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestier (CDPENAF), saisine de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) et de l'Autorité Environnementale (MRAE), saisine du Tribunal Administratif en vue de la désignation d'un Commissaire Enquêteur et de l'organisation par Arrêté Municipal de l'Enquête Publique du PLU.

Cimetière : reprises de concessions à l'état d'abandon Il convient d'engager une procédure de reprise des concessions abandonnées pour un certain nombre d'entre elles. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : d'approuver la procédure de reprise des concessions.

LES SERVICES TECHNIQUES SONT INTERVENUS

En campagne :

- **Curage** à La Lande Es Vaux
- **Broyage** des chemins de L'École, La Roussardière, Les Challonges, aux entrées de bourg, à La Louvrie, à La Maison Neuve, à La Lande Es Vaux, à Champ Lambert et à La Gouesnière.
- **Rebouchage** de trous sur la voirie à L'Écluse, à Villebermont et au Clos Michel.
- **Préparation** du terrain à Villechérél pour l'installation de la bâche de défense incendie.



LES SERVICES TECHNIQUES SONT INTERVENUS

En agglomération :

Tailles et abattages des arbres au niveau du parking Richeux, des rues de Villartay, du Léez, William Éon, de Normandie ainsi qu'à la Sablonnière.



Entretien courant :

- au stade avec la tonte, le traçage du terrain et le suivi de la piste d'athlétisme
- de la salle des sports
- nettoyage du Jardin Triskel et du Jardin des Saveurs
- des parterres en centre-bourg rue des Riaux avec de la plantation de thymus praecoxcreeping à proximité du lavoir
- des bâtiments communaux



Rénovation du complexe sportif Jean Gallon

Le projet de rénovation se concrétise et l'architecte a déposé une déclaration pour un lancement de travaux en ce

début d'année 2024. La sélection des entreprises est en cours. Le complexe sportif va évoluer avec la création d'une salle à l'intérieur de l'enveloppe existante, ce qui permet de limiter les coûts des travaux. La salle de réunion sera déplacée et des sanitaires accessibles seront réalisés pour faciliter l'accès depuis le hall. La priorité est donnée à l'amélioration des performances thermiques et la réduction des consommations d'énergie de l'ensemble du bâtiment. Grâce à la volonté de la municipalité de limiter les émissions de gaz à effet de serre, des aides importantes ont été attribuées par les partenaires. L'État, la Région et le Département vont apporter une enveloppe de plus de 1 200 000 euros sur les 1 700 000 € HT estimés pour le projet. Ci-dessous, la vue de l'extérieur du projet, non-contractuel - Architecte Cabinet Boulet.

Inauguration d'un calvaire

Le 4 novembre, au lieu-dit les Costardières, a été inaugurée la croix rénovée par l'association SOS calvaires, suite à un accident de la circulation qui l'avait cassée en deux. Sa remise en état est importante pour notre commune labellisée commune du patrimoine rural de Bretagne.





Commémoration du 11 Novembre

À l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre, en présence d'autorités civiles et militaires, de la section locale des anciens combattants, citoyens de la paix et d'élus du Conseil municipal des jeunes, le maire a profité de ce moment commémoratif pour mettre en garde **"car le monde aujourd'hui est loin de la paix pour laquelle nos anciens ont donné leur vie"**. Il a également annoncé que **"dans le cadre de la restructuration du cimetière, il avait demandé aux anciens combattants de recenser les tombes des soldats de la commune morts pour la France afin de leur rendre hommage dans un carré militaire"**.



Galons et insignes remis pour la Sainte-Barbe

Samedi 2 décembre, en présence d'autorités civiles et militaires, se tenait la traditionnelle Sainte-Barbe qui a été l'occasion pour le Chef du centre de secours de Pleine-Fougères, Jérôme Trécan, de faire le bilan de l'année. Le centre de secours, qui intervient en premier appel sur 10 communes du secteur, a



réalisé cette année 396 interventions contre 403 l'année dernière et 298 pour les secours à la personne. "Le nombre de sorties a diminué de 1,74% par rapport à 2022 avec une forte baisse sur l'accidentologie - 17,07% et d'opérations diverses - 73,33% mais l'assistance aux personnes a augmenté + 6,43% ainsi que pour les incendies +7,68%" souligne Jérôme Trécan qui explique cette légère baisse globale en partie "par une météo plus clémente qui aura limité les interventions en lien avec les risques naturels". Le centre de secours, avec ses 24 sapeurs-pompiers, sensibilise aussi la population aux gestes qui sauvent notamment pour l'ensemble du personnel communal, de la maison de l'enfance ou encore des habitants des communes de Saint-Georges de Gréhaigne et de Vieux-Viel. Ces opérations se poursuivront en 2024. Les formations internes au centre de secours, pour les pompiers bénévoles mais aussi les futures recrues se poursuivent. Comme le veut la tradition, la Sainte-Barbe a été l'occasion de mettre à l'honneur les promus : Anthony Voisin promu sergent chef ; Flavie Durand et Inès Bidois,





sapeurs 1^{ère} classe. Le caporal chef Daniel Louet, pour 40 ans de service et l'adjudant-chef Martial Legendre, pour 30 années de service, seront mis à l'honneur par le département au mois de janvier. Par ailleurs, le département ayant souhaité remettre l'insigne de chef de centre aux anciens chefs qui n'en n'étaient pas pourvus, elles ont été remises à deux personnes par le commandant Theis. Pour le capitaine honoraire André Gaslain, sapeur pompier volontaire de 1977 à 2009 et chef de centre pendant 20 ans, de 1989 à 2009 qui a reçu l'insigne échelon or mais aussi pour le lieutenant Pascal Boulin, sapeur pompier volontaire de 1989 à 2021 et chef de centre de 2009 à 2021 avec l'insigne échelon argent.

Un projet de panneaux solaires sur les ateliers des services techniques ?

La commission travaux s'est réunie le 14 novembre pour évoquer la possibilité de réalisation d'une centrale photovoltaïque sur les ateliers municipaux dans la zone de Budan. Ce bâtiment, dont la

toiture est idéalement



orientée, pourrait permettre une production d'électricité de 20 000 à 30 000 kWh par an suivant le nombre de panneaux installés. C'est l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité des ateliers techniques et de la salle Serge Gas. Il reste à vérifier des détails techniques et à consulter des entreprises pour étudier la faisabilité du projet courant 2024.

Classes 3

107 personnes étaient présentes samedi 18 novembre pour le repas des classes 3. Comme le veut la tradition, les conscrits, dont les âges allaient de 3 semaines à 90 ans, ont posé pour la traditionnelle photo de groupe (ci-dessous).



Inauguration des rues



Le samedi 25 novembre, la rue de Rennes, l'avenue des Prunus, la rue de Bretagne ainsi que l'allée de Lilas et des Genêts ont été inaugurées. En effet, depuis 2021 des travaux d'aménagement et de sécurisation piétons-vélos ont été entrepris successivement pour un montant total de 1 424 977 €. La voirie a été réalisée par l'entreprise Colas et les travaux d'aménagement paysa-

gés par les entreprises ID Verde et Nature et Paysages. Le SDE a été chargé de l'effacement des réseaux et de l'éclairage et y a participé financièrement. Des subventions ont été accordées, pour la rue de Rennes et des Prunus (90 000 € DETR, 90 000€ DSIL, 59 600€ contrat de territoire départemental et 114 800€ de convention départementale pour la réfection du tablier routier) et pour la rue de Bretagne (10 000€ amende de police du département, 12 205€ de contrat de territoire départemental et 42 145€ DETR). Le reste à charge a été financé sur fonds propres et par emprunt. La sécurisation de ces rues a été pensée en concertation avec les riverains et les agriculteurs de la commune.

Bâtiment de la Gare : des réflexions pour une rénovation avec des promoteurs

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des promoteurs pour évoquer le devenir de l'ancienne gare de Pleine-Fougères. Une réflexion est en cours pour y proposer plusieurs logements. Malheureusement, l'état de la structure du bâtiment ne permet pas d'imaginer une rénovation sécurisée. L'objectif est tout de même de conserver l'aspect extérieur de la gare et peut-être d'ajouter des volumes complémentaires pour permettre de créer plusieurs logements aux normes et performants.



Gendarmerie Un nouveau commandant de brigade



L'Adjudant-Chef Vincent Carré est le nouveau commandant de la brigade de Pleine-Fougères qui compte aujourd'hui cinq gendarmes. Il vient de la brigade de Dol de Bretagne dans laquelle il a officié pendant quatre années. Auparavant il a exercé durant 25 ans en Loire Atlantique.



Rencontre avec le Commandant du groupement départemental de gendarmerie

Au cours d'une réunion de travail sur des dossiers tels que la future gendarmerie, la vidéo-protection ou la participation citoyenne, le maire a rencontré le mardi 14 novembre, le colonel Nicolas Bénévent com-

mandant du groupement de gendarmerie départementale d'Ille et Vilaine, Eva Prigent, chef d'escadron commandant de la compagnie de gendarmerie de Saint-Malo, le major Erwan Lemaire de la brigade de Dol de Bretagne et l'adjudant-chef Vincent Carré, commandant de la brigade de Pleine-Fougères.

La future gendarmerie

Le projet de nouvelle gendarmerie avance. Des contraintes de réseaux ont obligé le maître d'œuvre à s'adapter et revoir légèrement le plan d'aménagement de la caserne et de ses sept logements. Une modification du réseau d'eaux pluviales sera intégrée pour réduire les éventuels problèmes dans les canalisations et les servitudes. Dès qu'il sera validé, le plan d'aménagement sera transmis au ministère pour acceptation finale en vue d'un dépôt de permis de construire.

Cybersécurité et vidéo protection

Vendredi 17 novembre, se déroulait à la Mairie, une réunion sur la cybersécurité et la vidéo protection avec le Maire Louis Thébault, Damien Cayre adjoint en charge de la sécurité ainsi que des représentants des services de la gendarmerie. Deux autres rencontres sont prévues d'ici la fin de l'année afin de prévoir cette réalisation au budget 2024.



LA GRANDE LESSIVE

Dans le cadre de l'opération nationale la grande lessive, les œuvres réalisées par des élèves du collège François Brune et de l'école publique, ont été étendues le 19 octobre au lavoir.



DICTÉE ELA DU 20 OCTOBRE AU COLLÈGE SAINT-JOSEPH

Sylvie Pigeon, adjointe en charge du scolaire, périscolaire et de la jeunesse ainsi que Guillaume Sorin, président de l'OGEC, ont fait la lecture de la dictée Ela aux élèves de 6e du collège Saint-Joseph.



DES DÉCORS POUR NOËL

Comme pour chaque grande période de l'année, les enfants qui fréquentent la garderie municipale, avec l'aide précieuse des agents, ont réalisé des décors pour Noël (boules, bonhommes de neige, Père Noël etc.). Cette année ces décorations se font à partir de bouteilles en plastique récupérées afin de contribuer à la protection de l'environnement. Ces décors ont été installés dans des bâtiments communaux mais aussi à la mairie et sur la place Chateaubriand.



UNE JEUNE PLEINE FOUGERAISE ÉCRIT SON PREMIER LIVRE — «25 tours pour t'amuser et apprendre avec ton chien» de Violette et Nisa

Tel est le titre du livre de Violette, âgée de 18 ans. La jeune fille a sorti ce guide concret et pratique destiné à tous les amoureux des chiens. Il est disponible sur <https://www.dashbook.fr/.../25-tours-pour-tamuser-et...>



Violette et Nisa... une belle histoire

« Moi, c'est Violette, en parallèle de la vie étudiante, je suis l'heureuse propriétaire de Nisa, une femelle berger australien âgée de 6 ans. J'ai développé une réelle passion pour le monde canin dès mon plus jeune âge. Ce qui fait de nous un duo unique. Notre travail : Nisa est un vrai chien de cirque, une actrice ! Elle boîte sur demande, fait la morte, saute dans mes bras... elle connaît aujourd'hui plus de 60 tours. C'est une chienne qui adore travailler et

RUBRIQUE JEUNESSE - EDUCATION

apprendre, une vraie boule d'énergie avec qui je partage ma vie depuis ses 2 mois. J'avais alors 12 ans. J'ai toujours voulu un chien pour travailler avec lui, cela faisait des années que je rêvais devant des vidéos de chiens faisant des tours sur internet. C'est dès son plus jeune âge que nous avons commencé, par des choses simples : tourner, donner la patte... Mais sans en abuser parce qu'un chiot à tellement de choses du monde extérieur à découvrir ! J'étais impatiente à l'idée qu'elle grandisse pour commencer à apprendre de nouvelles choses, Aujourd'hui je suis très fière de ce qu'elle est devenue et du travail que nous avons fourni pour en arriver jusque-là ».

Dans **25 tours pour t'amuser et apprendre avec ton chien** on y trouve : 25 idées de tours à apprendre à son compagnon, mais aussi les étapes à suivre pour vous garantir un apprentissage réussi, dans la positivité. Des astuces pour une

aide au quotidien avec lui : marche en laisse, besoin de mastication, ou encore gestion des fortes chaleurs... des thèmes qui sont très importants pour son bien-être. "Parce que nos compagnons canins ont tellement de choses à nous apprendre, vous n'avez maintenant plus qu'à vous lancer !" Vous pouvez suivre Violette et Nisa sur instagram : @nisaaustralien et sur Tik-Tok : @nisaaustralien_

STOP AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE L'UDAF COMMUNIQUE



Zoom sur...

un service de l'Udaf 35



Un champ d'intervention de "Questions de Parents" :
le Harcèlement en milieu scolaire

INTERVIEW

Dans le cadre de la "Journée Nationale de Lutte contre le Harcèlement scolaire" nous vous proposons ici un zoom sur le service **Questions de Parents** et plus particulièrement sur le dispositif "Stop Harcèlement".

Qu'est ce que le Harcèlement en milieu scolaire ?

« Le harcèlement scolaire est le fait de répéter des comportements et/ou des propos qui ont pour but ou pour effet la dégradation des conditions de vie, tant physiques, que matérielles ou émotionnelles, d'un ou d'une élève. Ces comportements sont imposés à une même victime par plusieurs personnes ou à l'instigation de l'une d'elle ».

Cette définition, extrait du code pénal, met en avant certains éléments bien connus comme la notion de répétition, celle d'intimidation. Elle parle aussi de la notion de groupe, un peu moins évoquée, mais qui pointe les dynamiques entre pairs qui ont un fort impact sur le harcèlement ; tant dans son caractère entravant, que comme levier possible.

Quand et comment a été créé ce dispositif à l'Udaf 35 ?

Nous l'avons créé début 2018, après des mois passés à nous dire que, dans nos différents contextes d'intervention (conférences, ateliers de parole pour enfants de parents séparés, consultations parentalité...), la problématique du harcèlement en milieu scolaire était très régulièrement évoquée, sans qu'aucune réponse thérapeutique spécifique ne soit proposée aux enfants/jeunes, ni de réel accompagnement pour leurs familles, toujours impactées par cette situation.

Nous avons alors souhaité proposer une consultation thématique, et avons pour cela cherché les moyens financiers, et rencontré les différents partenaires concernés par cette question (Justice, Education Nationale, associations de parents...).

A qui s'adresse ce dispositif ?

Les consultations s'adressent avant tout aux enfants ou adolescents qui ont été ou sont confrontés à une situation de harcèlement en milieu scolaire, cela quelle que soit leur place dans la situation. Actuellement, nous accueillons majoritairement des jeunes qui sont dans la position de victime ou, qui sont victimes après avoir eu une place de harceleur.

Selon l'âge de l'enfant, une première rencontre est faite soit avec le parent seul, soit avec le jeune concerné et son parent. Par la suite, les parents peuvent être associés ponctuellement en début ou fin d'entretien, en concertation avec le jeune reçu. Lorsque cela semble pertinent, nous pouvons aussi inviter la fratrie.

Depuis fin 2022, des consultations à destination des parents qui ont des enfants concernés par la question du harcèlement ont été ouvertes au sein du service : elles ont été mise en place devant la demande de certains parents à avoir un espace pour eux, afin de penser la situation de leur enfant.

Laurinda RADON
Psychologue du service Questions de Parents



En savoir plus : www.udaf35.fr

rubrique "Services aux familles - Enfance et Parentalités"



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Suite au conseil municipal du 6 novembre, le PLU a été arrêté puis transmis à une vingtaine de personnes publiques associées (Préfecture, chambre d'agriculture, CCI, Sages etc.). Elles ont un délai de trois mois pour donner leur avis.

L'étape suivante sera celle de l'enquête publique en début d'année 2024.



DÉCISIONS URBANISME

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet	Décision - Date	Décision - Intitulé
BOSSA Sabrina	7, place Chateaubriand	Pose de fenêtres de toit	24/11/23	Non opposition
FRANCE HABITAT ENERGIE	2, allée des Genêts	Installation de panneaux photovoltaïques	02/11/23	Non opposition
BUSSARD Laétitia	1, la Ressandière	Installation de panneaux photovoltaïques	30/10/23	Non opposition
GAEC LE MARAIS DU MESNIL	Le Chatelet	Installation d'un générateur photovoltaïque bi-axes sur mat	02/11/23	Non opposition
VILANON Jacques	5, Allée des Pélicans	Construction d'une clôture	13/10/23	Non opposition
WORLDSUN	3, Razette	Installation de panneaux photovoltaïques	24/11/23	Octoi tacite
GROUPE VERLAINE	23, Le Pin	Installation de panneaux photovoltaïques	12/10/23	Non opposition
HAMON Emilie	19, Rue de Villartay	Installation d'un abri de jardin	24/11/23	Octroi tacite
SCI Les Ch'ti	2, Rue du Moulin à Vent	Construction d'une maison individuelle	24/11/23	Non opposition

Environnement



PLANTATION DE 22 ARBRES FRUITIERS

En présence du maire, Louis Thébault et de l'adjoint au développement durable, Damien Cayre, des membres de la commission et des services municipaux, s'est déroulée une matinée plantations le vendredi 24 novembre. En effet, dans le cadre des opérations menées par la commission développement durable et les écoles, une journée plantation d'arbres fruitiers a été réalisée dans le jardin public du lotissement de la Briquetterie.

Ce sont 22 essences locales qui vont prendre racine : poiriers, pommiers, cerisiers et amandiers qui ont été choisis. L'objectif de cette opération est quadruple :

- protéger notre environnement, les arbres contribuant à capter le CO2



- protéger la biodiversité, petite faune, insectes permettant la pollinisation
- offrir aux habitants la possibilité de partager les fruits tous les ans et donc de contribuer au mieux vivre ensemble
- pédagogique car les enfants participent pleinement à ce travail sur l'environnement



UNE BÂCHE POUR LA SÉCURITÉ INCENDIE INSTALLÉE À VILLECHÉREL

Comme prévu dans le plan de prévention incendie demandé par les services de secours, après l'implantation de plusieurs bouches à in-

cendie sur la commune, des bâches seront installées là où le débit du réseau d'eau est insuffisant. La première vient de l'être à Villechével. Au printemps prochain, un aménagement sera réalisé afin de mieux l'intégrer dans le paysage.



RESPIREZ-VOUS DU RADON DANS VOTRE LOGEMENT ?

Les Communautés du pays de Saint-Malo, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), choisissent de mener une campagne de sensibilisation et de mesure du risque Radon sur le territoire. Un geste simple, vérifiez en mesurant le taux de radon

Le radon, c'est quoi ? Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle, que l'on peut trouver dans les habitations et qui peut présenter des risques pour votre santé. Plus d'informations sur <https://radonbretagne.fr/>

Le radon, comment le mesurer ? Si le risque radon est réel, cela ne signifie pas que toutes les habitations construites dans des zones à risque contiennent du radon. Pour le savoir, la seule solution est d'effectuer des mesures durant la période de chauffage, de mi-octobre à la mi-avril. N'hésitez pas à faire partie des 450 habitants volontaires des Communautés du pays de Saint-Malo, tout particulièrement si vous vous trouvez sur l'une des communes les plus à risques ! Pleine-Fougères n'est pas dans les communes les plus touchées.

Participer à la campagne 2023/2024, comment faire ? Propriétaire ou locataire d'une maison individuelle, pour vous inscrire et participer à cette campagne de mesures, il suffit de retirer un kit radon et de le renvoyer après l'avoir installé à votre domicile plusieurs semaines. Des points de retrait sont disponibles au siège de la

communauté de communes au 17, rue de la Rouelle à Dol de Bretagne.

La Mairie Communiqué

Permanences en semaine :

- **Lundi au vendredi 8h30/10h :** Louis Thébault, Maire
- **Lundi 10h/12h :** Sylvie Pigeon, Adjointe à la jeunesse, à l'éducation, à la culture
- **Mardi 10h/12h :** Didier Brune, Adjoint aux finances, aux aménagements urbains et aux travaux
- **Mardi 17h/19h :** Damien Cayre, Adjoint aux affaires rurales et à la

voirie et au développement durable

- **Mercredi 11h/13h :** Marie-Christine Herry-Vrignat, Adjointe à la communication, aux animations, aux loisirs et aux sports

- **Vendredi 10h/12h :** Sylvie Hivert, Adjointe aux affaires sociales et aux solidarités.

Le Maire et les Adjointes tiennent une permanence le samedi matin de 10h à 12h à tour de rôle.



Vous souhaitez faire une demande de carte d'identité ou de passeport ?

La procédure est la suivante
1^{er} : prendre un RDV en Mairie, où vous seront indiqués les documents nécessaires pour la réalisation de votre pièce d'identité. **2^e :** aller sur le site ants.gouv.fr ou à France Services (locaux de La Poste de Pleine-Fougères) afin d'effectuer la pré-demande obligatoire. **3^e :** se rendre en Mairie avec les pièces demandées lors de la prise de RDV pour finaliser la demande. Les RDV à la Mairie se font exclusivement par téléphone au 02 99 48 60 46, pour des RDV les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h-16h30 et le mercredi de 9h à 12h.



Permanence Conseil en Architecture et en Urbanisme

Mathias Deniaud, architecte-conseil, tient ses permanences à la Mairie un vendredi par mois sur RDV uniquement. Les RDV sont à prendre à la Mairie au 02 99 48 60 46.

France Services 20 services publics sont présents en

un même lieu, 23 rue de Normandie. France Services, au rez de chaussée, vous accompagne dans vos démarches au quotidien : lundi de 14h à 16h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 9h à 12h.

• **Accompagnement** pour vos démarches en ligne
• **Accès gratuit** et en libre-service à Internet et aux équipements numériques
• la CAF, l'Assurance Maladie, la Carsat Bretagne, les Impôts, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés pour les pré-demandes de carte nationale d'identité ou passeport, le Ministère de la Justice, la MSA et Pôle Emploi qui sont proposés en ligne. Contact : 02 23 15 21 47 ou pleine-fougères@france-services.gouv.fr. Les permanences assurées à l'étage :



- **Le CDAS :** les assistantes sociales lundi après-midi et mardi matin de 9h/12h sur RDV au 02 90 02 76 50
- **Le RSA :** jeudi matin 9h/12h. Rens : au 02 99 82 86 00
- **Le PAE :** (Point Accueil Emploi) : lundi, mardi, jeudi et vendredi matin. Rens : 02 99 80 19 77
- **L'AGECLIC :** un vendredi par mois sur RDV au 02 23 16 45 45. Rens : www.ageclic.fr
- **Info Energie :** 3^e mercredi du mois impair 9h30/12h sur RDV au 02 99 80 90 57
- **Soliha** (solidarité habitat) : 2^e mercredi du mois sur RDV au 02 99 80 90 57

- **Aid'Habitat :** 3^e mercredi du mois pair 9h30/12h sur RDV au 02 99 80 90 57
- **Conciliateur de Justice :** 2^e jeudi après-midi de chaque mois 14h/17h sur RDV au 06 68 53 16 31
- **La Mission Locale :** jeudi matin 9h/12h sur RDV au 02 99 82 86 00
- **Solidaribus :** un jeudi sur deux 10h/12h. Rens 02 99 19 86 55 - 06 84 98 80 03 ou spfsaintmalo@orange.fr. Changement de lieu : Salle de convivialité Rue Duguay Trouin
- **UFC que Choisir :** lundi 14h/16h sur RDV au 02 99 56 80 47 ou contact@saintmalo.ufcquechoisir.fr

Pleine-Fougères



Horaires de la Mairie

Les services administratifs de la Mairie sont ouverts : du lundi au vendredi 8h30/12h30 et de 13h45 /17h15 sauf le vendredi 13h45/16h30. ☎ 02 99 48 60 46

E-mail :

mairie.pleinefougères@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

www.ville-pleine-fougères.bzh

Et notre page Facebook

[villepleinefougères](https://www.facebook.com/villepleinefougères)



Et nous suivre sur

Instagram

[mairiepleinefougères](https://www.instagram.com/mairiepleinefougères)



Et Intramuros



Recensement Militaire

Les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Lors de votre visite en Mairie, n'oubliez pas de vous munir du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une carte d'identité.

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Celle-ci est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.



L'ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

- **Eva GUILLEMOT**,
née le 4 avril 2023
- **Mawenn SORIN**,
née le 19 octobre 2023
- **Émy LEMONNIER**,
née le 27 octobre 2023



Tous nos vœux de bonheur à

- **Jean-Luc TELLIER et Léa CHEVRAT**,
le 7 octobre 2023

Sincères condoléances aux familles de

- **Hubert DU BREIL de PONTBRIAND de la CUNELAYE, 77 ans**, le 28 octobre 2023
- **André TELLIER, 83 ans**, le 31 octobre 2023
- **Daniel BESNARD, 69 ans**, le 2 novembre 2023
- **Gilles DELANOUE, 68 ans**,
le 9 novembre 2023
- **CLÉMENT Albert, 81 ans**,
le 10 novembre 2023
- **Denise SALMON, née LAURENT, 96 ans**, le 16 novembre 2023



Résidence Les Marais

- **Marcelle MÉNARD, née ALIX, 90 ans**,
le 14 septembre 2023
- **Francis REDOUTÉ, 81 ans**, le 18 septembre 2023
- **Francine COS, née TOUTANT, 83 ans**,
le 23 septembre 2023
- **Marcelle GIGORY née VERMET, 87 ans**,
le 28 octobre 2023
- **Eugénie HAREL née AUBIN, 98 ans**,
le 31 octobre 2023
- **André MARTIN, 80 ans**, le 1 novembre 2023
- **Eugénie MINOIS, née LOGNONNÉ, 94 ans**,
le 11 novembre 2023

UN PEU DE CIVISME

Au regard des différents problèmes de stationnement gênant et interdit rencontrés notamment aux abords des établissements scolaires, il paraît important de rappeler les règles et d'appeler à plus de civisme.

Conformément au Plan Vigipirate, l'arrêt et le stationnement de tous véhicules est interdit aux abords des établissements scolaires, y compris sur les trottoirs et les emplacements de stationnement réservés aux personnes à mobilité réduite.

Le stationnement est interdit dans plusieurs



situations définies par le Code de la route, même en l'absence de signalisation.

- devant un passage piéton, une signalisation ou un passage à niveau ;
- à proximité d'une intersection, après un virage, sur un pont, dans un tunnel et au sommet d'une côte ;
- sur une chaussée étroite marquée d'une ligne continue si votre stationnement contraint les autres usagers à franchir la ligne pour vous dépasser ;
- sur les trottoirs et pistes cyclables ;
- sur la bande d'arrêt d'urgence ;
- si une ligne jaune est tracée sur le bord de la chaussée ;
- à côté d'une bouche à incendie ;
- plus de 7 jours consécutifs sur le même emplacement ;
- devant l'entrée ou la sortie d'un parking ou garage privé ;
- si le véhicule empêche la visibilité de la signalisation ou des feux ;
- sur un emplacement GIG ou GIC ;
- stationnement en double file.

En cas d'infraction, une amende forfaitaire est à payer et à régler dans un délai précis : Stationnement abusif : 35 € - Stationnement gênant : 35 € - Stationnement très gênant : 135 € - Stationnement dangereux : 135 €. Perte de 3 points sur le permis et risque d'une suspension de permis de conduire de 3 ans maximum.

Le véhicule peut être immobilisé et mis en fourrière en cas d'absence ou de refus de bouger votre véhicule.

LA MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture :
le mardi de 10h à 14h ;
le mercredi de 10h à 18h30 ;
le vendredi de 14h à 18h30 ;
le samedi de 10h à 17h.

Médiathèque de Pleine-Fougères,
rue William Eon.

Renseignements : 02 99 48 64 58

ou

mediathequepleinefougères@orange.fr

Rendez vos documents à toute heure,
grâce à la boîte de retours sur la façade.

• DES EXPOSITIONS

Deux expositions ont eu lieu d'octobre à décembre avec l'exposition photographique de l'artiste polonaise de Torun, Danuta Witkowska ainsi que les œuvres de la plasticienne Vincartiste. Jusqu'au mois d'avril, l'exposition magique et ludique Vibrato – ateliers poétiques, est à découvrir. La poésie, c'est quoi ? De la musique avant toute chose, nous dit Verlaine. **La poésie, c'est du son. C'est quand la langue se fait musique pour porter sur ses épaules le sens, les images, et l'émotion...** Le module interactif Vibrato invite à vivre une expérience immersive musicale et sonore. Du bois qui étincelle lorsqu'on l'effleure, un balai de crin qui vous clame un poème de Rimbaud, ou une mer de poèmes que l'on sillonne à l'oreille, gouvernail entre les doigts.



ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Des jeux de société sont à disposition, pour petits et grands à partir de 2 ans ainsi qu'un piano pour musiciens en herbe ou confirmés mais aussi des jeux vidéo pour jouer entre amis ou en famille.

La Mairie Communique

DEMANDEZ LE PROGRAMME

• Connaissance du monde



À l'écran, un film. Sur scène, l'auteur

Dimanche 14 janvier à 16h :

Espagne

Dimanche 3 mars à 16h :

Chine

Dimanche 24 mars à 16h :

Brésil

Tarifs : 8€ - réduit (+ 60 ans, demandeurs d'emploi, étudiants) : 7 €. Gratuit - 12 ans.

• Atelier Origami



Découvrez l'art du pliage lors d'ateliers animés par Florian, passionné d'Origami. Inscription conseillée.

Les samedis 13 janvier, 17 février et 16 mars à 14h.

• Atelier Robot sans écran

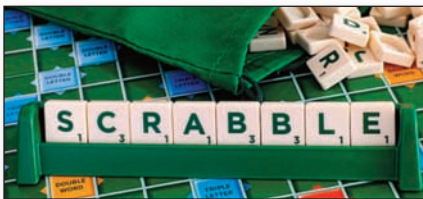


Découvrez l'art du codage informatique en utilisant notamment un robot en bois lors d'ateliers. Inscription conseillée.

Rendez-vous les 27 janvier, 10 février et 9 mars à 14h.



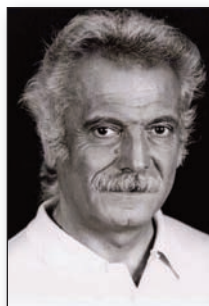
• Scrabble



Passez un bon moment, toutes les semaines en jouant au Scrabble. **Ouvert à toutes et à tous et à tous niveaux chaque vendredi à 16h.**

• Accueil des seniors

Voyagez, apprenez et découvrez dans la bonne humeur, avec l'accueil des seniors, à 14h30, un mardi par mois. Le 20 février avec Guy Richeux, conférencier, qui parlera de Georges Brassens. Poète désormais étudié dans les écoles, Georges Brassens, malgré sa modestie et sa timidité malade, est rapidement devenu un pilier de la chanson française. Venez découvrir ou redécouvrir son histoire.



• Club de lecture



La base : une base de lancement pour la lecture pour tous. Si vous aimez lire et avez envie de partager vos découvertes littéraires, vous êtes au bon endroit : **un mercredi par mois les 24 janvier, 21 février et 20 mars à 17h.**

• La petite séance



Pendant les vacances scolaires, venez découvrir un film pour petits et grands, projeté à la médiathèque !

Rendez-vous les 28 février et 6 mars à 14h30.

• Les petites histoires pour les tous petits



Petit hérisson trouve une belle pomme et se délecte à l'avance de l'excellent festin qui l'attend. Mais tour à tour arrivent Lapin, Écureuil et Souris, eux aussi bien tentés par le beau fruit. Tout un petit monde insoupçonné que votre tout-petit va découvrir par le biais de livres, de chansons et d'accessoires à toucher.

Le samedi 9 mars, de 10h30 à 11h pour les 0 à 3 ans et de 11h à 11h30 pour les 3-6 ans. Sans inscription.



En fin d'année 2023, plusieurs rencontres intergénérationnelles ont eu lieu avec les écoles, collèges et centre de loisirs etc. autour d'activités tels que les jeux de société, le chant, un loto, de la cuisine.

La fin d'année est aussi la période de Noël et les locataires ont réalisé, eux-mêmes, la décoration des parties communes. Notre repas festif s'est déroulé le vendredi 15 décembre.

Pour 2024, différentes activités et sorties sont au programme. La gym douce, animée par un éducateur sportif mais aussi les massages une fois par mois, la chorale ainsi que les ateliers d'écriture, continuent.

Ouverts à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans et gratuits, les ateliers mémoires se poursuivent tous les 15 jours. Les inscriptions sont à faire auprès de la coordinatrice, Tiphaine Bouvier.

À noter qu'une nouvelle locataire est arrivée à la Villa, nous souhaitons la bienvenue à Sandra ! Pour plus d'informations sur la résidence Villa Triskel, vous pouvez **prendre contact avec Sylvie Hivert, vice-présidente du CCAS, à la Mairie au 02 99 48 60 46 ou directement auprès de la coordinatrice de vie sociale, Tiphaine Bouvier au 06 72 81 23 05.**

SOLIDARITÉS



Quoi de neuf à Pleine-Fougères ?

UNE PAGE SE TOURNE POUR VANESSA DESPRÉS

Après 11 ans d'activité dans son salon Coiffure de la Baie, Vanessa Després a tourné la page de cette belle aventure professionnelle.



Durant ces années, elle était accompagnée de sa salariée Arielle. Après s'être épanouie dans son salon et heureuse d'avoir travaillé à Pleine-Fougères, la jeune femme est partie pour de nouvelles aventures professionnelles. Vanessa Després souhaite remercier l'ensemble de sa clientèle tout en souhaitant que l'ambiance chaleureuse et conviviale du salon perdure.

UN NOUVEAU COMMERCE EN CENTRE-VILLE

En remplacement du Rêve de Lili, un nouveau commerce de textile pour femmes et enfants va ouvrir ses portes courant janvier.



Lise Touzé y proposera un magasin de vêtements de seconde main avec des habits qu'elle choisira d'acheter et de proposer à la vente via Le Relais mais aussi grâce à un dépôt vente avec les particuliers. Les horaires d'ouverture : du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30. Le samedi, ouverture de 9h30 à 12h30.

Environnement

Le Saviez-vous ?

Une douche classique
de 6 à 7 minutes $\approx$ 80€



Une douche avec :



un limiteur de débit 4l/min
pendant 4 minutes = 16€



DON DE SANG, DON DE PLASMA :

nous avons tous un rôle à jouer

L'Établissement Français du Sang (EFS) est le service public du sang. Il a pour mission principale d'assurer la collecte et la délivrance des produits sanguins sur l'ensemble du territoire et ainsi de participer à soigner plus d'un million de patients chaque année.

PLASMA : LES BESOINS AUGMENTENT, LES DONNEURS MANQUENT

Encore largement méconnu du grand public, le don de plasma est pourtant aussi vital que le don de sang. Un nombre grandissant de patients bénéficient de traitements issus du plasma, or la France n'en collecte pas suffisamment pour répondre à l'ensemble de ses besoins.

En effet, si la France est autosuffisante en sang, elle n'assure que 30% de ses besoins en plasma. Le reste est importé des USA où le don est rémunéré et non basé sur un système éthique comme celui de la France. Cette augmentation, observable à l'international, s'explique principalement par le vieillissement de la population et un meilleur diagnostic des maladies. Utilisé sous forme de transfusions ou de médicaments pour soigner des pathologies très différentes, les usages du plasma n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. Il permet par exemple de soigner des personnes en réanimation, des personnes atteintes de déficits immunitaires et de certaines maladies auto-immunes ou encore des hémophiles. Parmi les patients soignés, la majeure partie ont besoin de transfusions ou de médicaments dérivés du plasma tout au long de leur vie.

MAIS ALORS LE PLASMA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit de la partie liquide du sang dans laquelle circulent de nombreux composants, dont les globules rouges, globules blancs et plaquettes. Constitué à 90% d'eau, les 10% restants sont un ensemble de protéines et d'anticorps qui ont un intérêt thérapeutique majeur comme les immunoglobulines, les facteurs de coagulation, l'albumine et le fibrinogène.



LE PARCOURS DU DONNEUR DE PLASMA

Le don de plasma se fait en Maison du don et suit la même logique que le don de sang en 4 étapes. Le don de plasma dure en moyenne 1h30 dont 45 minutes à 1h de prélèvement qui permet de prélever uniquement l'un des composants sanguins (ici le plasma) et de restituer les autres composants au donneur.

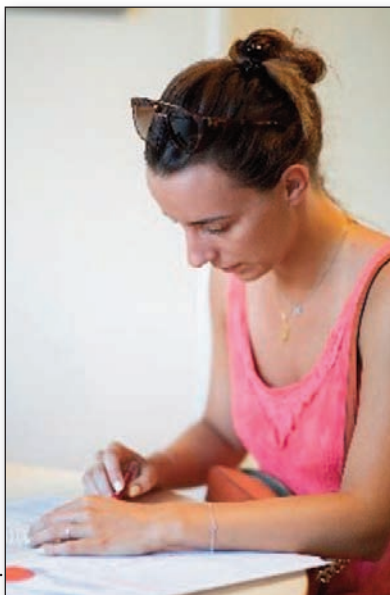


LE FOCUS DON DE PLASMA

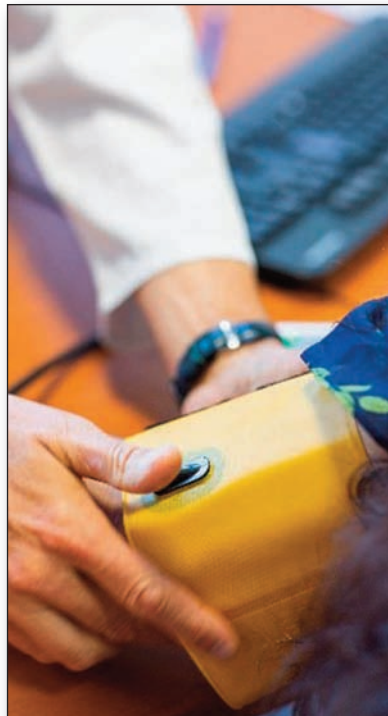
Les étapes ...

ÉTAPE 1 : L'ACCUEIL – 10 MINUTES

À votre arrivée, notre équipe vous accueille et vérifie votre identité. Le questionnaire préalable au don vous est alors remis. Il est à compléter avant votre entretien médical.



ÉTAPE 2 : L'ENTRETIEN PRÉALABLE AU DON – 10 MINUTES



Il s'agit d'un moment d'échange privilégié entre vous et un médecin ou un infirmier habilité. Cet entretien confidentiel nous permet de garantir votre sécurité et celle des malades qui recevront votre plasma. Ensemble, vous reprendrez point par point le questionnaire que vous venez de remplir.

ÉTAPE 3 : LE PRÉLÈVEMENT – 45 À 60 MINUTES

Comme le don de sang, le don de plasma est indolore. Le volume prélevé est ajusté en fonction de votre taille et de votre

poids. Il faut compter en moyenne, 45 à 60 minutes pour cette étape. Vous n'êtes pas prélevé toute la durée du don puisqu'il faut inclure le temps de séparation par la machine, de votre plasma et des autres produits sanguins qui vous sont restitués. Le volume prélevé est reconstitué en quelques heures après le don.



ÉTAPE 4 : LA PAUSE - 15 À 20 MINUTES

C'est le moment de reprendre des forces, en compagnie des autres donateurs avec une collation bien méritée !

Le saviez-vous ...

VOUS RÉCUPÉREZ ENCORE PLUS VITE QUE POUR UN DON DE SANG, LES GLOBULES ROUGES VOUS ÉTANT RESTITUÉS.

Pour donner son plasma, il faut avoir entre 18 et 65 ans révolus et peser au moins 55 kg. Les dons de sang et de plasma se font sur rendez-vous à la Maison du don de Rennes : 02 99 54 42 22. Ou en lien avec l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Pleine-Fougères.

EFS ET ADSB : MAIN DANS LA MAIN

POUR LE DON DE SANG ET DE PLASMA

Les Associations pour le Don de Sang Bénévole (ADSB), accompagnent l'EFS dans sa mission de santé publique. Il existe plus de 160 ADSB en Bretagne qui œuvrent quotidiennement pour le don de sang et de plasma. Leur rôle est de développer, en lien avec l'EFS, le don de sang et de plasma sur les territoires, de participer à l'organisation des collectes et de sensibiliser la population au don de manière globale. Les associations représentent un soutien précieux pour l'EFS.

Toutes les informations sont à retrouver sur :
<https://dondesang.efs.sante.fr/> **Contacts :**
bretagne@efs.sante.fr

L'ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE PLEINE-FOUGÈRES :

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Amicale a été créée en 1978. Jean-Paul Trécan en a été le 1er président. Depuis, trois personnes lui ont succédé : Annick Gourdier, Annick Besnard et actuellement, Marcel Duchemin depuis 2006.

Quinze bénévoles au sein de l'association aident à l'organisation des quatre collectes de sang annuelles dans la salle Serge Gas. Notre amicale s'emploie par divers moyens à promouvoir le don du sang et de plasma sur l'ex canton de Pleine-Fougères. Depuis maintenant plus d'un an, un covoiturage pour les dons de plasma, jusqu'à la Maison du Don de Rennes, a été mis en place.

Loïc Chouesnard, joignable au 06 65 66 70 75 et Nicole Guitteny au 06 80 53 67 53, planifient ces voyages pour offrir aux donateurs un temps de convivialité partagé, en toute sécurité. Si vous souhaitez rejoindre notre petite troupe de covoitureurs pour donner votre plasma à la Maison du Don de Rennes, n'hésitez pas à nous contacter !

Soyons fiers de donner ! En venant accomplir ce geste citoyen, ce sont trois vies sauvées à chaque don !



N'hésitez pas à partager votre expérience de donneur autour de vous et, pourquoi pas, venir grossir les rangs de notre Amicale ! Vous y serez les bienvenus !

AIRE DE COVOITURAGE

Le schéma directeur de la communauté de communes met en avant des liaisons douces mais aussi l'implantation d'aires de covoiturage. Dans ce cadre, le parking situé rue de Rennes à Pleine-Fougères en fait aussi partie. L'application OUESTGO met en contact les usagers.



LE DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Dispositif de Réussite Éducative accompagne les enfants de 2 à 16 ans présentant une ou plusieurs fragilités sur le plan scolaire, éducatif, familial, médico-social et résidant ou étant scolarisés sur le territoire de la Communauté de communes. Afin de répondre aux besoins des enfants et des parents, le DRÉ propose la mise en place d'un parcours personnalisé en tenant compte de l'enfant dans sa globalité. Le parcours de l'enfant est co-construit avec les parents, les partenaires institutionnels et associatifs du territoire. Des actions concrètes, indi-



viduelles et/ou collectives, sont proposées autour : de la scolarité, des loisirs, du soutien à la parentalité, de l'accès aux soins. Les familles, par une démarche volontaire ou orientée par les différents acteurs qui entourent la vie de l'enfant (enseignants, travailleurs sociaux, animateurs, psychologues, orthophonistes) peuvent se saisir de ce dispositif entièrement gratuit. Après une prise de contact avec le service, une rencontre permettra d'établir un bilan des difficultés rencontrées par l'enfant et/ou sa famille et d'envisager la mise en place d'un accompagnement individualisé en fonction de la problématique rencontrée. **Pour plus de renseignements, nous vous invitons à découvrir la plaquette de présentation du dispositif réussite éducative** <https://www.ccdol-baiemsm.bzh/le-dispositif-de-reussite-educative-dre/> OU à contacter le service du lundi au vendredi au 02 57 64 10 54 - 06 70 10 95 60 e-mail : dre@ccdol-baiemsm.bzh
Les référentes du DRÉ : Cloé Havenel Dufresne, Émeline Coulon et Myriam Bourdon

Environnement

LES EAUX DE BEAUFORT accompagnent la population aux économies d'eau !

Le Syndicat installe la télérelève sur les compteurs d'eau, courant 2024, pour permettre à chaque usager d'être acteur de sa consommation. Comment ?



- ✓ En visualisant votre consommation chaque jour,
- ✓ En la comparant à des consommations de références,
- ✓ En identifiant les usages sur lesquels vous pourrez agir en priorité,
- ✓ En quantifiant les économies d'une nouvelle habitude dans votre foyer,
- ✓ En étant plus rapidement alerté d'une fuite sur vos installations.

Les équipements seront posés par Véolia Eau.



Je suis acteur de ma consommation !

« Un réseau public performant »

En éliminant les fuites une à une sur le réseau public, depuis 10 ans, le Syndicat a réussi à **décaler la coupure d'eau liée aux sécheresses de 36 jours**. Sans cette contribution, notre territoire aurait fait parti des 100 communes française ayant manqué d'eau en 2022. Le réseau des EAUX DE BEAUFORT est l'un des plus performant de France !

SOYONS ACTEUR DE NOTRE EAU !

SOYONS ACTEUR DE NOTRE AVENIR !

Syndicat des EAUX DE BEAUFORT – 32 Rue de la Rouelle – CS52001 – 35120 DOL DE BRETAGNE
Tél : 02.99.40.08.33 – contact@eaux-beaufort.fr – www.eaux-beaufort.fr

AMICALE DU DON DE SANG BÉNÉVOLE DE PLEINE-FOUGÈRES

Nous tenons à remercier les 48 donneurs qui se sont présentés à la collecte de sang total du mardi 21 novembre à Pleine-Fougères.

Une promotion de don de Plasma a été faite au moment de la collation. Une quinzaine de volontaires se sont spontanément inscrits pour un co-voiturage à la Maison du Don de Rennes ! Félicitation à tous ! Donner son Plasma, une autre façon de sauver des vies ! Une Médaille de Reconnaissance a été remise à Bernard Besnard pour ses 139 dons. Merci à lui pour son engagement à cette noble cause.



Association Pleine-Fougères solidarité entraide

Cette association créée en avril 1987 poursuit ses actions sur le canton à la seule demande des services sociaux et des mairies (merci aux municipalités pour les subventions accordées)



qui avec la carte de membre d'un montant de 5€ permet de répondre favorablement aux aides demandées comme les colis alimentaires et les aides diverses selon les besoins de chaque personne en difficulté.

En cette fin d'année perturbée par les guerres, les catastrophes naturelles et tous les aléas de la vie, les membres de l'association vous offrent leurs meilleurs vœux pour 2024.

J2N

Encore une belle rentrée musicale en septembre dernier malgré l'arrêt de la batterie qui n'a pas trouvé suffisamment d'amateurs.

Cependant, nous avons gardé les instruments de batterie et percussions pour redémarrer l'activité lorsque la demande sera suffisante pour justifier le déplacement d'un professeur.

Les cours de guitare sont stables avec une petite centaine d'élèves. Mais c'est le piano qui connaît une ascension fulgurante puisque nous approchons des 40 élèves, grands et petits, débutants et confirmés.

Tous renseignements :

jai2notesavousdire@gmail.com ou 06 81 88 91 04



La rentrée des associations

ACCA

L'ACCA organise un repas tête de veau dimanche 3 mars à 12 h salle Serge Gas.
Réservations au 06 32 66 49 23.

ADMR

Portrait d'une personne qui aime se rendre utile : Cyril, aide à domicile

Cyril a 50 ans, il réside à Pleine Fougères depuis 21 ans et travaille à l'ADMR depuis 18 ans.

Que faisiez-vous il y a une heure ? J'accompagnais une personne âgée de 95 ans pour l'aider à prendre sa douche et à s'habiller, avec une attention toute particulière pour éviter les chutes.

Que ferez-vous dans une heure ? Principalement du ménage : les sols, la vaisselle, dépoussiérer les meubles, bref, des activités permettant le maintien à domicile de la personne.

Comment êtes-vous arrivé dans ce métier ? À la base, j'étais chaudronnier-soudeur puis préparateur de voiture. J'ai eu envie de changer de métier, mon milieu familial étant orienté vers le social, j'ai suivi une formation d'assistant de vie à Rennes, travaillé à l'hôpital de Pontorson et enfin à l'ADMR de Pleine-Fougères où j'ai obtenu mon DEAVS (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale).

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ? Le relationnel, le dialogue, le côté humain, le fait d'apporter une présence aux gens, d'aider les personnes âgées (qui constituent la majorité des personnes aidées), d'être utile aux personnes isolées. C'est un métier polyvalent, sans monotonie, où il faut savoir s'adapter à la situation des personnes. Certaines d'entre elles ont beaucoup de choses à dire, ont envie et besoin d'échanger.

Qu'est-ce qui vous facilite la vie dans ce métier ? La voiture de service, d'abord : c'est un atout pour les salariés : ça évite d'user sa voiture personnelle ! Et puis, ça valorise l'entreprise, et c'est confortable pour les personnes aidées isolées quand on les emmène faire les courses ou en promenade. Les formations, ensuite, elles nous permettent d'avoir les bases nécessaires au métier mais aussi de maîtriser le matériel adapté aux personnes. Tous les publics sont différents et c'est aussi un aspect intéressant du métier.

Quels sont les moments moins faciles ? Quand on a connu des personnes autonomes et qu'elles deviennent dépendantes. Ou bien quand on a aidé quelqu'un longtemps et que la personne décède. Mais c'est le métier qui veut ça, car on les accompagne jusqu'à la fin de leur vie.



Que répondriez-vous à quelqu'un qui pense que c'est un «métier de femme» ? C'est vrai que c'est un milieu plutôt féminin ; au début, ça peut gêner pour des questions de pudeur mais c'est un obstacle vite franchi. C'est exactement comme pour le personnel médical ! Et puis, on rencontre beaucoup d'intervenants et de soignants avec lesquels on travaille en proximité.

Qu'est-ce qui va bouger prochainement dans votre environnement professionnel ? Depuis peu, nous fonctionnons en équipes autonomes : ce sont les salariés du terrain répartis en secteurs qui optimisent les interventions, ce qui permet d'être mieux organisés et d'améliorer nos échanges d'information par rapport aux situations des personnes. C'est un plus pour nous.

Que diriez-vous à quelqu'un qui est intéressé par le métier ? Que c'est un beau métier, il permet d'apporter une présence, une assistance, un service dans un cadre sécurisé. L'objectif étant de répondre à leurs besoins tout en leur permettant de rester à leur domicile.

Le mot de la fin ? À la fin de chaque journée, ma satisfaction, c'est d'avoir conscience d'avoir été utile, d'avoir apporté quelque chose aux personnes que j'accompagne.

ADMR de Pleine-Fougères, renseignements
au 02 99 48 66 51.

GMOUV' SECTEUR BAIE DU MONT SAINT-MICHEL PLEINE-FOUGÈRES

Avec 695 adhérents, le Secteur Baie du Mont Saint-Michel organise diverses activités selon les goûts de chacun : danse en ligne, gai savoir, loto, bowling, marche nordique et des rencontres avec chaque club. Depuis le mois de septembre, un voyage en Italie, aux Pouilles a été organisé tout comme une escapade parisienne et une journée à Saint-Nazaire au mois d'octobre. Le repas de secteur, le 7 octobre, a rassemblé 155 convives. Le 21 novembre 116 adhérents ont participé à la Journée pas comme les autres qui nous a permis de découvrir, notamment, un spectacle haut en couleurs avec les Fabuleuses à Mauron. Le 1er décembre, le bal du Téléthon s'est tenu à la salle Serge Gas. Il était animé par l'orchestre Galaxie de Claudine Plihon.

Le mardi 13 février 2024, Gai Savoir à Vieux-Viel.

Du 16 au 22 février, séjour carnaval de Nice.

Le mardi 12 mars 2024, loto à Trans-la-Forêt.

Le mardi 19 mars 2024, Assemblée Générale à Pleine-Fougères.

Le lundi 25 mars 2024, belote pour la lutte contre le cancer à Pleugueneuc

À noter que la danse en ligne connaît toujours du succès. Un merci pour nos deux coachs. Les adhérents qui souhaitent venir sont les bienvenus. Bonne et heureuse année 2024 et surtout une bonne santé. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bernadette Pigeon : 06 71 32 94 56

Yvette Brault : 06 31 75 94 95

Michèle Droubaix : 06 74 51 58 39



ACADÉMIE D'ART DU PAYS DES PLEINE-FOUGERAIS(ES)

Atelier de peinture et de dessin – Venez réveiller l'artiste qui est en vous ! si vous avez toujours rêvé de laisser libre cours à votre envie de créer ; si vous désirez mettre en couleur votre histoire, votre personnalité, vos émotions ; sans connaissance particulière, en parfait débutant, avec juste envie d'essayer, je vous aiderai à mettre en forme votre inspiration artistique.

Les cours se déroulent le samedi de 14h à 18h. Initiation gratuite (si inscription), sinon participation 30€ pour le matériel.

Renseignements et inscriptions : 06 50 98 28 62 ou nadynkuntz@gmail.com



Les associations

CERCLE OLYMPIQUE DE PLEINE-FOUGÈRES (COPF)

SECTION TENNIS DE TABLE DU COPF

Samedi 18 novembre, le COPF organisait un tournoi de tennis de table.

40 joueurs des équipes de Tinténiac, Roz-Landrieux, Plerguer Beaussais sur Mer, Saint-James et du COPF étaient présents. Le jeune Pleine-Fougerais, Noë Leloup est arrivé en finale et perd face à un joueur de Tinténiac.



SECTION BADMINTON DU COPF

Fin octobre, 15 jeunes du COPF et leurs accompagnateurs Patrick, Éric, Victor et Jérémie étaient présents aux internationaux de France de badminton au GLAZ ARENA de Cesson, étape du circuit mondial. Les jeunes badistes du COPF ont pu approcher des joueurs et notamment le français Arnaud Merkel 45e mondial.

Création d'une deuxième équipe avec l'intégration des jeunes formés au club, qui évolue en championnat départemental adulte. Finaliste au tournoi Promobad de Combourg, en poussin, Gabriel est un joueur très prometteur pour son âge. Au tournoi du trophée pays de Fougères, le COPF a obtenu 6 médailles notamment avec les victoires en minimes de Damien et en cadettes d'Olivia.



ODE

En collaboration avec la commission animation de la commune, ODE a accueilli une délégation de la ville polonaise de Torun et de l'association Polonia de Rennes qui ont proposé aux habitants de notre territoire une soirée exceptionnelle.

Ce fut d'abord le vernissage d'une exposition d'une artiste photographe de Poznan Danuta Witkowska à la médiathèque, puis un concert du Jazz Band Duo avec Slawek Wojnarowski et Sarah Mouraux et enfin une aubade musicale du Quartet d'Agata Krwawnik applaudis par le public enthousiaste de la salle Serge Gas comble. Après les nourritures culturelles, ce furent les nourritures terrestres. Les Pleine

Fougerais ont pu découvrir et déguster plats et spécialités polonaises, le tout dans une ambiance musicale et conviviale. Ces festivités ont été le prélude aux événements de 2024 : l'association ODE recevra début juillet les espagnols de Huerta de Rey pour les 30 ans du jumelage et se déplacera à la fin du printemps ou début de l'été en Pologne pour fêter l'anniversaire de la signature en 2004 du jumelage avec Steszew.

Nous nous retrouverons également le samedi 3 février 2024 à la salle Serge Gas pour notre traditionnel repas Hispano-Polonais. Soyez des nôtres ! Pour tout renseignement : 06 82 46 28 47



APEL SAINTE-MARIE

En septembre, l'assemblée générale a permis l'entrée de trois nouveaux membres. Le bureau de l'association est le suivant : Héloïse Abeguilé, présidente ; Anaïck Leclercq, secrétaire ; Caroline Thomas, secrétaire adjointe ; Aurélie Gautier, trésorière ; Ludvine Larssonneur, trésorière adjointe. Cette année nous décidons de faire participer les enfants aux différentes opérations pour contribuer au financement de leur voyage scolaire. Les élèves de Ce2/Cm1/Cm2 partiront en juin à la découverte des châteaux de la Loire. **Les manifestations à venir pour cette année :** février : carnaval ; 22 mars : soirée zumba ; 7 Juin : fête de la musique au collège Saint Joseph ; 30 juin : kermesse de l'école Sainte-Marie. Durant toute l'année, différentes ventes sont organisées et depuis le mois d'octobre, les deux classes concernées par le voyage ont réalisé des ventes de gâteaux les vendredis soir à la sortie de l'école. Toutes les opérations mises en place permettent le financement des différents intervenants : Vic-



tor pour le sport, un intervenant théâtre, une conseillère familiale, mais aussi différents achats pédagogiques pour améliorer le quotidien des élèves et de l'équipe pédagogique. **Nous sommes à la recherche de sponsors qui seraient susceptibles de nous faire des dons pour le financement de nos différentes opérations. N'hésitez pas à prendre contact avec la directrice Marilyne Trécan.**



Les associations

CTPF

Le Club de Cyclotourisme de Pleine-Fougères, sollicité par les organisateurs du Triathlon Bayman 2023, s'est motivé pour trouver des bénévoles afin d'assurer la sécurité des carrefours et tenir le poste de ravitaillement.

Ce sont 24 bénévoles recrutés par notre club sur les deux jours, les 30 septembre et 1^{er} octobre, qui ont donné de leur temps pour tenir avec enthousiasme et sérieux leur poste. Dès 7H30 le samedi matin il fallait être à Roz-sur-Couesnon pour la remise des consignes, des affectations, du maillot et du sac contenant le repas du midi. Nous tenons à remercier toutes ces personnes qui ont contribué à la bonne marche du Triathlon, et ont ainsi pu faire connaître notre club. Sans le béné-



volat aucune organisation ne serait possible. Le samedi 9 décembre 2023, a eu lieu notre assemblée générale ordinaire. En effet, notre président, Jean-Pierre Lepoidevin, a souhaité mettre un terme à son poste de dirigeant sans pour autant quitter le club.



Nous le remercions pour ces nombreuses années passées à promouvoir le cyclotourisme. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau président. Pour 2024, nous projetons d'aller à la Semaine Fédérale de Roanne, concentration ouverte à tous les cyclotouristes nationaux et internationaux. Également dans le cadre des JO Paris 2024, nous envisageons de nous rendre à la capitale à vélo, ainsi que l'ont déjà fait nos féminines en 2012. Bien sûr, le groupe se retrouvera toujours pour nos sorties bihebdomadaires, pour des sorties sur la journée et aussi sur deux ou trois jours.

Si le cyclotourisme vous tente, n'hésitez pas à prendre contact avec notre secrétaire : Françoise Pannetier au 06 70 42 72 12. Nous vous souhaitons à tous et toutes une très bonne année 2024 et surtout portez-vous bien.

THÉÂTRE DE LA BAIE

Le théâtre de la Baie continue de se développer depuis quelques années avec de nombreux ateliers pour enfants et collégiens à Pleine-Fougères et à Dol.

L'association compte aujourd'hui 7 ateliers : 1 troupe adulte, 2 groupes de collégiens et 4 groupes d'enfants. Les groupes d'enfants et de collégiens sont encadrés par Souhila Taïbi, et la troupe adulte est encadrée par Elisabeth Bourdin. Ces deux animatrices expérimentées œuvrent depuis de nombreuses années déjà pour le Théâtre de la Baie. Les adultes préparent un nouveau spectacle sur le thème de la Bretagne. Les enfants et adolescents préparent leurs représentations inspirées des improvisations faites pendant leurs ateliers. Les animatrices se chargent d'écrire et mettre en scène les spectacles. **L'ensemble des groupes**



28 d'enfants, ados et adultes donneront une représentation de fin d'année le sa-



medi 1^{er} juin 2024 à la salle l'Odyssée de Dol de Bretagne.

COMITÉ DES FÊTES DE PLEINE-FOUGÈRES

Nous avons organisé notre premier marché de Noël, le samedi 2 décembre dernier au complexe sportif de 16h à 22h.

Une trentaine d'exposants était présent pour l'occasion. Le Père Noël a fait son arrivée en hélicoptère et trois concours étaient organisés : le plus beau pull moche de Noël ; de biscuits de Noël ainsi que de la plus belle couronne de Noël organisé par l'atelier Nature Emmanuelle Chapelain. La parade de Noël était composée de 10 voitures anciennes du club de Pontorson, de la présence des Miss de Fougères et du Père Noël, le tout pour lancer les illuminations de la ville. Un grand merci à nos partenaires présents et en particulier au Crédit Agricole pour leur participation financière et aux administrateurs pour leur aide quant à l'organisation de ce marché. Merci aussi à Sylvie, du bar restaurant et station-service Max-Lou-En, qui s'est proposée de nous faire le vin chaud dans sa cheminée. Un vrai délice ! Un grand bravo aux bénévoles pour leur implication. Merci également à l'école de musique J2N pour avoir préparé l'audition des musiciens sur le thème de Noël ; à Pierrette Gonzalès et son équipe du club de lecture de Pleine-Fougères pour avoir lu les contes de Noël le tout, agrémenté de marionnettes. Un grand merci également aux différents services de la Mairie pour les aides et leurs précieux conseils. La prochaine manifestation sera le 14 juillet et plusieurs propositions sont à l'étude sur le programme de cette journée. Le choix sera décidé plus tard avec les membres du comité. Toute l'équipe du comité vous souhaite une merveilleuse année 2024.



Que santé, amour, joie et réussite soient au rendez-vous pour cette année qui commence.



Commission Animations

RÉTROSPECTIVE

RÉTROSPECTIVE

Une semaine du goût inédite à Pleine-Fougères

Dans le cadre de l'édition nationale de la semaine du goût, la traditionnelle soirée dégustation, organisée par la Commission animations, a eu lieu le vendredi 13 octobre à la salle Serge Gas.

Cette nouvelle édition s'est voulue inédite. En effet, dans le cadre des 30 ans du jumelage de Pleine-Fougères avec la Pologne en particulier Steszew, mais aussi des 25 ans de Polonia de Rennes et de Haute Bretagne, c'est la Pologne qui était à l'honneur. Cette soirée s'est déroulée en présence du consul honoraire de Pologne, de la présidente de Polonia mais aussi du député Thierry Benoit, du maire Louis Thébault, de la présidente de l'association de jumelage ODE et des élus de la commission animations. Les bénévoles polonais de Pleine-Fougères mais aussi des alentours de Rennes ainsi qu'une délégation venue spécialement de Torun ont animé en musique la soirée tandis que d'autres ont préparé de nombreuses spécialités polonaises. De façon plus officielle, une copie d'une œuvre de Nicolas Copernic a été remise par un représentant de Torun au maire, Louis Thébault ainsi qu'une médaille. Cet échange avec la Pologne s'est poursuivi jusqu'au début du mois de novembre, à la Médiathèque, avec l'exposition photographique de Danuta Witkowska, artiste de Poznam, dont le vernissage était réalisé le même jour.



Commission Animations

RÉTROSPECTIVE

Plein'Art

Près de 30 exposants étaient réunis comme chaque année au mois de novembre pour cette exposition. L'art, sous toutes ses formes était à l'honneur avec des artistes, parfois de renommée internationale, qui étaient ravis de présenter leurs productions au public. Parallèlement, Marc Godefroy s'est distingué avec ses photos qui ont permis la réalisation du cheminement photographique autour du thème «Les pêcheurs de palourdes de la Baie du Mont Saint-Michel», au travers de superbes portraits en noir et blanc.



Fêtes de Pâques

Les fêtes de Pâques sont déjà au programme de l'année 2024 avec notamment la deuxième édition de la course des caisses à savon du lundi 1^{er} avril. Les bulletins de participation sont disponibles en contactant le service animations animation.mairie-pleinefougères@orange.fr. Courses cyclistes, chasse à l'œuf, fête foraine et repas de la tête de veau seront à nouveau au programme.

Une exposition de voitures anciennes aura lieu le dimanche 31 Mars.



Dates à retenir

Cérémonie des vœux du Maire
le 4 janvier à la salle Serge Gas

Repas des aînés
le 11 janvier

Assises des associations de Pleine-Fougères
le 9 février salle du musée Henri Onnée

Fêtes de Pâques
les 30 et 31 mars et le 1^{er} avril

80 ans du débarquement avec exposition et Armistice
le 8 mai et 9 mai.

MEILLEURS VOEUX | 2024



PLEINE-FOUGÈRES, UNE COMMUNE
QUI BOUGE DURABLEMENT